

Adresse de soldats blessés de l'Armée du Rhin qui remercient la commune de Chalon-sur-Saône pour l'accueil qu'ils y ont reçu et pour ses dons patriotiques, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de soldats blessés de l'Armée du Rhin qui remercient la commune de Chalon-sur-Saône pour l'accueil qu'ils y ont reçu et pour ses dons patriotiques, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 61-62;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31741_t1_0061_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

applaudissements des bons sans-culottes. Des jeunes citoyens portent dans des paniers des terres propres à la végétation; le maire prononce un discours analogue, et cette première partie de la fête est terminée par l'hymne de la liberté. (*Banquets civiques*).

A trois heures après-midi, la garde nationale s'assemble de nouveau, et le cortège part dans l'ordre suivant :

Une compagnie d'artillerie, deux sapeurs en tête ouvrent la marche.

Des enfants, depuis dix jusqu'au dessous de dix-huit ans, portent une bannière avec ces mots d'un côté : *Espoir de la Patrie*, de l'autre : *Nous imiterons nos pères*.

Les vétérans portent une bannière avec ces mots d'un côté : *La force nous manque*, et de l'autre : *Il nous reste le courage*.

Suit un char de triomphe sur lequel est placée la déesse de la Liberté ayant à ses côtés les bustes de Pelletier et de Marat avec des couronnes de chêne; à ses pieds on lit ces mots : *Je triomphe!* Le char est entouré de soldats invalides.

Quatorze citoyennes vêtues de blanc représentant les deux soltices et les douze signes du zodiaque, portant sur la poitrine une marque caractéristique, indiquent la place que doivent occuper dans le ciel les deux premiers martyrs de la Liberté.

Des citoyennes en blanc et avec ceintures aux trois couleurs, portent une bannière avec ces mots d'un côté, *Triomphe de la Vertu* et de l'autre, *Nos cœurs sont à la patrie*.

Vient ensuite le simulacre du dernier tyran des Français avec ses décorations royales, porté par un âne, et placé sur le bât entre deux paniers remplis de titres de distinctions et de féodalité échappés aux derniers auto-da-fés; l'âne est conduit par la chicane en robe, rabat et bonnet carré de l'ancien palais.

La société populaire avec les autorités constituées, la musique militaire en tête, exécutant l'air *Malbrouc s'en va-en guerre*, porte la bannière avec ces mots : *Infatigables pour la liberté*.

Des aristocrates dans le plus grand deuil, avec pleureuses et mouchoirs blancs à la main, gémissant et pleurant sur la perte du despotisme, portent une bannière avec ces mots d'un côté. *Ils sont passés ces jours de fête*; et de l'autre ouvrage des *Sans-Culottes*.

Suivent les bataillons de gardes nationales portant outre leurs drapeaux une bannière avec ces mots d'un côté : *Guerre aux châteaux*, et de l'autre ouvrage des *Sans-Culottes*.

Suivent les bataillons de gardes nationales portant outre leurs drapeaux une bannière avec ces mots d'un côté : *Guerre aux châteaux*, et de l'autre : *Paix aux chaumières*. La marche est terminée par la cavalerie et gendarmerie nationale. Auto-da-fé auprès de l'arbre de la liberté où les titres et les simulacres de Capet sont dévorés par les flammes, danses patriotiques, autour du feu, aux cris de *Vive la République!* et bal toute la nuit.

Diverses souscriptions sont faites par la société populaire et produisent savoir... pour construire des tribunes pour le peuple au lieu de ses assemblées la somme de 1253 l.

Pour le transport des grains dont la commune manque absolument, 5852 l.

Pour monter et équiper un cavalier jacobin, 2213 l.

Pour les volontaires qui combattent les satellites des despotes, 477 l. en numéraire, 3198 l. en assignats; 655 chemises, 15 paires de souliers, 24 paires de bas, 2 draps de lit, une capote, une culotte, un habit uniforme. Une croix de St-Louis, 2 patènes, des boucles d'argent, etc.

Les administrateurs ont déjà reçu 1617 marcs d'argenterie provenant du culte, pour être purifiés au creuset national, et une quantité considérable de galons d'or et d'argent provenant des ornements, des cloches, etc., etc.

D'après tout ceci, on peut dire avec raison, en criant : *Vive la République, ça va, ça ira. Mort aux tyrans...* Amen.

DESGAGNIERS, RABY (commiss. de la Sté popul.).

14

L'agent national du district de Gonesse annonce qu'une maison et six arpens de terre, provenant d'un émigré, estimés 35,000 l., ont été vendus 99,900 liv.; et que 12 perches de terre au même lieu, formant une petite place sans produit, estimées 256 liv., ont été portées, aux cris de *vive la République! vive la Montagne!* à une somme de 6,360 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Gonesse, 24 pluv. II] (2)

« Citoyen,

L'administration de ce district, vient d'adjuger différents biens d'émigrés beaucoup au-dessus de leur estimation.

Une maison et 6 arpents sis à Montfermeil, canton de Livry, estimés 35.000 l. ont été adjugés 99.990 l.

12 perches de terres au même lieu formant une petite place sans produit, estimées 250 l. ont été portées aux cris de *Vive la République, Vive la Montagne*, à une somme de 6.360 l.

L'esprit public fait chaque jour de nouveaux progrès dans ce district; les citoyens font des sacrifices de tous genres, ils savent partager avec leurs frères jusqu'à leur propre subsistance, et comptent sans inquiétude sur l'efficacité des mesures employées par la Convention et par la Commission des subsistances de la République.

Restez, Législateurs, imperturbablement attaché à vos glorieux travaux, votre fière attitude en épouvantant les ennemis du dehors, les traîtres de l'intérieur, nous conduira heureusement au port. S. et F. ».

VALLENET.

15

Des soldats blessés de l'armée du Rhin, font part à la Convention nationale qu'ils sont arrivés à Chalon-sur-Saone sans avis et de nuit :

(1) P.V., XXXI, 289. Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl¹); M. U., XXXVI, 439; C. Eg., n^o 547; Ann. patr., n^o 411; J. Sablier, n^o 1143.

(2) C 291, pl. 934, p. 4.

qu'à l'instant ils ont été accueillis avec le plus vif empressement par les citoyens, et que le lendemain les citoyennes patriotes ont établi des salles et préparé du linge blanc.

Les patriotes ont fait des dons en bas, culottes, vestes, habits, et autres effets, ainsi qu'en argent; et le décadi suivant, les soldats les moins blessés ont été conduits, à la fête qui s'est célébrée pour la reprise de Toulon, sur deux chars ornés de lauriers.

(Applaudi.)

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chalon-sur-Saône, 7 pluv. II] (2)

« Citoyens, la reconnaissance est une jouissance pour les républicains; nous venons te prier de rendre publics les bons traitements que nous avons reçus à Chalon-sur-Saône afin que l'on connaisse le patriotisme de ses habitants.

Evacués sur cette commune *sans avis*, nous arrivons de nuit au nombre de cent vingt huit, nous sommes logés et accueillis sur le champ chez l'habitant. Le lendemain des femmes patriotes se prêtent à établir des salles, à préparer des lits et du linge blanc pour rechargé (*changer*) les malades.

De plus, font la quête par la ville; les bons patriotes de cette ville se prêtent à nous soulager en faisant des dons en bas, culottes, vestes et habits pour recharger plusieurs d'entre nous qui avez (*sic*) de mauvais habillements, et même de petits dons en argent qui ont servi à nous soulager et [on] nous apporte quelquefois ce qui nous fait besoin ou plaisir.

Le décadi suivant une fête brillante célèbre la prise de Toulon. Deux chars ornés de lauriers conduisant les moins blessés d'entre nous dans une tribune qui leur étoit préparée au temple de la Raison et de là au banquet civique qui leur est destiné, telle est, citoyen président, la réception qu'on nous a faite; puisse tous les défenseurs de la patrie être accueillis de même à leur retour.

Puisse vos immenses travaux procurer aux Français républicains, le bonheur qu'ils ont lieu d'en attendre. S. et F. ». Les soldats blessés de l'Armée du Rhin soussignés :

BRECON (*fourrier*), DOYNEAU, ETIENNE, GUILLION, CHARTIE, CASSARD, BONIN, IBERT [et 6 autres signatures, plus 11 croix].

16

La municipalité de Rethel envoie l'état des dons patriotiques faits par les citoyens de la commune, consistant en 291 chemises, 77 paires de souliers, 43 paires de bas, et autres effets; elle invite la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que le triomphe de la République soit assuré.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXI, 289. B¹ⁿ, 27 pluv. (2^e suppl¹).

(2) C 291, pl. 926, p. 50. Mention dans F.S.P., n° 228; J. Sablier, n° 1143; J. Fr., n° 510; J. Matin, n° 553; Mon., XIX, 498; J. Mont., n° 95.

(3) P.V., XXXI, 289. B¹ⁿ, 28 pluv.; Ann. patr., n° 413; J. Fr., n° 510.

[Rethel, 24 pluv. II] (1)

« Législateurs,

Nous vous envoyons l'état des chemises, bas, draps, souliers, guêtres et gibernes que nous venons de déposer au magasin de notre district, des dons de nos concitoyens pour les défenseurs de la patrie.

Il y a longtemps que nous vous avons adressé l'argenterie de nos églises, que nous avons employée aux besoins de la République. La raison seule a son temple dans notre commune, et chaque jour il retentit des cris de Vive la Montagne, Paix aux chaumières, Guerre aux tyrans.

Nous nous occupons avec activité de la fabrication du salpêtre, puisse notre travail répondre à notre zèle.

Vous avez décrété les principes de l'éducation nationale, son établissement devient pressant, hâtez-vous, Législateurs, de le procurer, de compléter la loi bienfaisante du maximum, restez à votre poste, vous avez sauvé la patrie, assurez son triomphe.

Vive la Montagne, Vive la République ».

LE ROYLYE (*présid.*), MONNIER (*agent nat.*),
BOUCHER, BATIER, COCHE, SURTINART.

17

Pierre Thomas Massue fait don à la Nation de deux maîtrises dont il étoit pourvu, l'une de boulanger, l'autre de traiteur.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[La Charité-sur-Loire, 22 pluv. II] (3)

« Salut et Fraternité

Toujours animé du même zèle pour le bien général, je te prie, citoyen président, de recevoir au nom de la Nation le cadeau que je lui fais de deux maîtrises dont j'étois pourvu, l'une de boulanger et l'autre de traiteur et patissier, dont les quittances de finance sont entre les mains du citoyen Saint-Martin, administrateur principal du Bureau de Correspondance et Liquidation, rue de la Jussienne n° 4, je t'envoie ces reconnaissances que j'ai retirées des mains du citoyen Billacoys son correspondant en cette cité qui lui écrit de te remettre mes quittances de finance des dites maîtrises. J'y ajoute un assignat de 25 l. à la face du tyran Capet aussi méprisable par son nom que par ses abominables actions, le tout destiné pour les frais de la guerre : j'espère que la Convention acceptera ce foible cadeau d'un vrai sans-culotte républicain et Montagnard qui a toujours approuvé tout ce qu'elle a fait comme ne tendant qu'au bien général et au maintien de la République une et indivisible, de l'égalité et de la liberté, précieux dons de la nature et dignes des bons Français.

Vive la Montagne, Vive la République ».

MASSUE l'aîné (*membre du C. de surveillance*).

(1) C 291, pl. 926, p. 46 (Etat des dons, p. 47).

(2) P.V., XXXI, 290 et 375. B¹ⁿ, 28 pluv.

(3) C 291, pl. 926, p. 45.